DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

SECTION DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

SOUS-COMMISSION U13

PV N°1 du 21 août 2025

REUNION ELECTRONIQUE

Participant(e)s :
M. Morgan DEWILDE, Président ; MM. Bruno FARINA et Cédric VIEUXBLE, membres

A participé :
M. Johnny DELHOME, Co-responsible du Pôle Technique

* * * * *

RECOURS
Les décisions ci-après de la Sous-commission U13 sont susceptibles de recours, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

* * * * *

Après étude des 8 dossiers de candidature reçus pendant la période estivale pour participer au brassage haut, la sous-commission U13 a retenu les dossiers suivants en conformité avec les critères prévus et en tenant compte de la diversité des clubs :

GROUPEMENT ACMIE 2	ES VALLEE OISON 1
SC BERNAY 1	CANTON THIBERVILLE 2
EURE MADRIE SEINE 3	US GASNY 2
FC SERQUIGNY NASSANDRES 2	EURE MADRIE SEINE 2

Le Secrétaire
Bruno FARINA

Le Président
Morgan DEWILDE